

Proposition de stage pour étudiant.e de niveau BAC +5

Stage n°3-2021

INTITULE DU STAGE :

Définition de paiements pour services environnementaux pour lutter contre les inondations sur le bassin Seine-Normandie

DUREE : 6 mois

A PARTIR DE : Février/mars 2021

LIEU : Agence de l'eau Seine-Normandie, 51 rue Salvador Allende, 92027 Nanterre cedex

NIVEAU DE FORMATION REQUIS : BAC +5

SPECIALITE : Agriculture, Economie, Environnement, Eau

QUALITE REQUISES : Connaissances dans le domaine de l'eau et de l'agriculture, connaissances dans le domaine de l'économie de l'environnement, capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction, esprit d'initiative.

REMUNERATION BRUTE MENSUELLE : 15% du plafond horaire de la sécurité sociale

OBJECTIFS/DESCRIPTIF DU STAGE :

Les paiements pour services environnementaux correspondent à des systèmes contractuels incluant des transferts (financiers) entre bénéficiaires (comme par exemple les usagers d'un service d'eau potable) et fournisseurs (gestionnaires d'écosystèmes, forestiers en amont d'un bassin versant, agriculteurs, par exemple). Ces systèmes de paiement visent à réduire des externalités négatives (pollutions, surexploitation des ressources) et à favoriser des externalités positives (fonctions de régulation d'hydrosystèmes, fonction d'habitat de zones humides).

Le plan biodiversité de 2018 engage les agences de l'eau à consacrer 150 millions d'euros aux paiements pour services environnementaux. L'agence de l'eau Seine-Normandie accompagne des expérimentations en la matière depuis 2017 principalement sur des aires d'alimentation de captages pour l'eau potable. L'agence finance des maîtres d'ouvrages, ceux-ci contractualisent avec des exploitants agricoles qui s'engagent à faire baisser les transferts de nitrates ou de pesticides (obligation de résultat) aux milieux aquatiques par leurs changements de pratiques. L'agence souhaite engager un travail de recherche pour diversifier les propositions en termes de PSE, répondant à d'autres problématiques comme la lutte contre les inondations ou la protection de la biodiversité.

Le/la stagiaire aura pour mission d'aider à préfigurer un autre type de paiements pour services environnementaux : un PSE dont le service environnemental serait la lutte contre les inondations. Il/elle devra d'autre part d'étudier de façon théorique les co-bénéfices biodiversité des PSE déjà mis en place ou mis en place à l'avenir.

Pour cela, le/la stagiaire devra :

- se documenter sur les différents PSE en cours destinés à améliorer la qualité de l'eau potable via des entretiens et des lectures
- se documenter sur les expériences menées sur d'autres systèmes de compensation concernant les inondations (conventions de surinondation)
- synthétiser les éléments bibliographiques existants sur des PSE de type inondations ou biodiversité
- proposer des éléments de méthode pour définir un PSE inondations et un PSE biodiversité et leur mise en œuvre et adapter si possible les méthodes déjà déployées pour les PSE en faveur de la qualité de l'eau potable.

PRODUCTION A L'ISSUE DU STAGE : Rapport de stage, analyses, bases de données, graphes, powerpoints...

Les renseignements complémentaires peuvent être demandés au maître de stage :

Mme. Maylis CASTAIGNET DCP/SPEP 01 41 20 19 56

castaignet.maylis@aesn.fr

Mme. Sarah FEUILLETTE DCP/SPEP 01 41 20 17 06

feuillette.sarah@aesn.fr

Les candidatures (lettre + CV) peuvent être envoyées par courriel ou à l'adresse suivante :

Agence de l'eau Seine-Normandie 51 rue Salvador Allende, 92027 Nanterre Cedex